

FICHE RESUME D'ETUDE

<p>Intitulé de l'étude : Évaluation de l'efficacité du dispositif de dévalaison au niveau de l'aménagement hydroélectrique EDF de Tuilières (Dordogne) pour les anguilles d'avalaison. Résultats des tests d'automne-hivers 2010-2011.</p>	
<p>Résumé (FR) : La présente étude constitue le second volet du suivi des anguilles d'avalaison du bassin de la Dordogne sur les aménagements de Mauzac et Tuilières. Le dispositif de dévalaison au niveau du barrage de Tuilières n'étant pas efficace pour l'anguille, des arrêts de turbines nocturne (18h-6h) ont été mis en place du 1^{er} septembre au 31 décembre afin de permettre le passage des anguilles par les vannes de crue. Le suivi des anguilles entre les ouvrages, ainsi que des voies de passages empruntées au niveau de ces aménagements a été réalisé par radio-téléométrie. Une pêcherie professionnelle implantée dans le canal d'amenée de l'usine hydroélectrique de Mauzac a permis la capture d'anguilles d'avalaison du bassin et d'évaluer la cinétique de dévalaison de l'espèce. Au total, 118 anguilles ont été capturées au cours de l'étude et 73 anguilles ont été radiopistées et leur comportement observé sur le tronçon Bugue-Limeuil pour l'axe Vézère et Buisson-Bergerac pour l'axe Dordogne, soit un linéaire d'une soixantaine de kilomètres. Les stations d'enregistrements au niveau des ouvrages ont montré 36% de franchissements à Mauzac sur l'ensemble des poissons lâchés à l'amont de l'ouvrage et 42% de franchissements à Tuilières sur l'ensemble des anguilles lâchées. Il apparaît que cette année, la fenêtre du 1^{er} septembre au 31 décembre pour les arrêts de turbines nocturnes ne correspondait pas complètement à la fenêtre principale de dévalaison puisque 73,5% des captures et 83% des franchissements d'ouvrages ont eu lieu après le 31 décembre. Seuls 2 franchissements d'anguilles (sur 2) ont eu lieu pendant les arrêts des turbines de Tuilières, ces 2 anguilles étant passées par les vannes du barrage. L'intégralité des passages survenus à Tuilières après le 31 décembre s'est fait par les turbines. La fenêtre de migration de l'anguille d'avalaison semble</p>	<p>Résumé (EN) :</p>

« mobile » selon les conditions rencontrées au cours de l'année (hydrologie faible de septembre à décembre et forte de janvier à mars) puisqu'il a été montré que les paramètres environnementaux débit et turbidité ont une influence notable sur la dévalaison des anguilles.	
Mots clés (FR) : Dordogne, dévalaison, anguille, Tuilières, hydroélectricité, arrêts de turbinage,	Mots-clés (EN) :
Référencement géographique : <ul style="list-style-type: none"> - référentiel administratif INSEE (commune, département, région) - référentiels eaux (BDCARTHAGE, BDRHF, DCE) 	Barrage de Tuilières (24) Barrage de Mauzac (24)
N° d'identification (éventuellement attribué par le producteur de l'étude) :	
N° du dossier d'aide :	
Ou référence du marché :	
Cote documentaire (affectée par le service documentation) :	DOR-COR 32360
Etude commandée par (maître d'ouvrage) : EDF	
Etude réalisée par (maître d'œuvre) :	ECOGEA, 10 Avenue de Toulouse 31860 PINS JUSTARET
Contact technique pour cette étude (coordonnées : nom, prénom, tél., courriel) :	Lagarrigue Thierry Tél : 0562209824 ; Courriel : thierry.lagarrigue@ecogea.fr
Organisme diffuseur de la notice bibliographique (base documentaire) :	Agence de l'eau Adour-Garonne Service de documentation 90, rue du Férétra 31078 TOULOUSE CEDEX 4 Tél : 05 61 36 37 38
Organisme diffuseur de l'étude :	Agence de l'eau Adour-Garonne Service de documentation 90, rue du Férétra 31078 TOULOUSE CEDEX 4 Tél : 05 61 36 37 38